

Tel que décrété par le gouvernement ce jour, la présente séance est tenue par visioconférence, sans la présence du public.

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2021**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue par visioconférence, le lundi 20 décembre 2021, à 20 h, suivant avis de convocation signifié au moins 24 heures avant l'heure prévue pour le début de la séance, à laquelle séance sont présents :

M. le maire Vincent Bérubé

M. Guillaume Dufour
M^{me} Emilie Dionne
M^{me} Marie-Claude Godin
M. Mario Guignard
M. Simon Fissette

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présents M. Cédrick Gagnon, directeur général, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, et M^{me} Danielle Caron, greffière.

Moment de réflexion

Avant de débiter la séance, M. le maire invite ses consoeurs et confrères membres du conseil municipal à un court moment de réflexion.

Adoption de l'ordre du jour

293-2021 **IL EST PROPOSÉ** par M^{me} la conseillère Marie-Claude Godin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que proposé.

Prévisions budgétaires 2022 - Adoption

Après qu'il soit procédé par M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, à la lecture par poste des prévisions budgétaires 2022 et d'un document intitulé « Budget 2022 – Les faits saillants ».

294-2021 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Simon Fissette et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'année 2022, telles que déposées, prévoyant les revenus, dépenses, autres activités financières et affectations suivants :

REVENUS

Taxes	5 893 260 \$
Paiements tenant lieu de taxes	1 410 318 \$
Quotes-parts	
Transferts	378 633 \$
Services rendus	1 248 885 \$
Imposition de droits	111 000 \$

Amendes et pénalités	53 300 \$
Intérêts	51 500 \$
Autres revenus	151 583 \$
Total des revenus	9 298 479 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	1 669 508 \$
Sécurité publique	1 048 188 \$
Transport	1 025 910 \$
Hygiène du milieu	1 750 554 \$
Santé et bien-être	131 150 \$
Aménagement, urbanisme et développement	684 045 \$
Loisirs et culture	1 879 164 \$
Frais de financement	223 860 \$
Total des dépenses de fonctionnement	8 412 379 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement de capital sur la dette à long terme	822 100 \$
Transfert aux activités d'investissement	64 000 \$

AFFECTATIONS

Surplus accumulés non affectés	(0 \$)
--------------------------------	---------

Total des dépenses de fonctionnement, autres activités financières et affectations	9 298 479 \$
---	---------------------

Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 - Adoption

295-2021 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Mario Guignard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 tel que proposé, prévoyant des dépenses totales de 8 577 500 \$.

Publication d'un document explicatif

296-2021 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Emilie Dionne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE, conformément aux dispositions de l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes, un document explicatif sur les prévisions budgétaires 2022 et sur le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 soit publié dans le journal Le Placoteux en lieu et place de la distribution à chaque adresse civique.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la publication du document explicatif, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2021.

Isabelle Lemieux, trésorière

Période de questions

La présente séance étant tenue sans la présence du public, aucune question n'est adressée au conseil.

Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

297-2021 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Mario Guignard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 20 h 12.